

JOURNEES ANDEP

Bulletin d'inscription aux XXVèmes journées d'études

Jeudi 23 mars et vendredi 24 mars 2023

Formation s'adressant aux directeurs d'Institut de Formation (public/privé), aux cadres supérieurs de santé, et aux formateurs, coordinateurs pédagogiques, en activité ou retraités
Organisée par l'Association Nationale des Directeurs d'Ecole Paramédicale- ANdEPAssociation loi 1901 – n° de Siret : 539 715 409 00014 - n° de déclaration d'activité : 75190092119
(organisme de formation non assujetti à la TVA)

L'ANdEP dispose d'une certification Qualiopi valide jusqu'au 27/02/2025 Siège social : IFSI Centre hospitalier, 2 avenue du Docteur Roullet, 19200 USSEL

Pour vous inscrire:

- Envoyer un bulletin par personne,
- la lettre d'engagement financière de votre Institution : l'inscription sera validée à réception de la convention de formation signée adressée à l'établissement dès l'envoi de ce bulletin
 - ou pour les individuels, un chèque à l'ordre de l'ANDEP, à l'adresse suivante

ANDEP Florence GIRARD IFSI du Centre Hospitalier 2 avenue du Docteur Roullet 19200 USSEL Courriel:

N° de Siret : 539 715 409 00014 N° de déclaration d'activité : 75190092119

1. IDENTITÉ DU PARTICIPANT

		@			
E. mail (merci de l'inscrire distinctement) : indispensable					
Tel. professionnel :	/ /	/ /	Tel Portable : ///		
NOM :		Prénom : .			
Civilité : Madame 🛚		Monsieur \square			

2. CONTEXTE PROFESSIONNEL

Dénomination de l'établissement de formati	on :			
Fonction: Directeur d'Ecole paramédicale				
Coordonnateur d'instituts				
Cadre supérieur de santé				
Coordonnateur pédagogique				
Retraité (e)				
Adresse professionnelle :				
Nom et adresse de la personne chargée de	la facturation			
Tel du service de facturation : //. E.mail de la personne référente pour la factu				
@				
3 PARTICIPATION AUX JOURNÉES				
Prise en charge : personnelle □	Institutionnelle			
DROITS D'INSCRIPTION:				
Non Adhérents: 800 euros pou				
Adhérents: 650 euros pou				
Retraités adhérents : 400 euros pour les deux jours				
Tout participant pour une seule journée : 500 €				
LE TARIF ADHERENT SERA APPLIQUE SOUS RES		TISATION DE L'ADHESION AU		
MOMENT DE L'INSCRIPTION, POUR L'ANNEE C	VILE 2023.			
ATTESTATION DE PRESENCE :				

Les certificats de présence seront envoyés à l'issue des journées. L'attestation de présence sera également envoyée à votre employeur avec la facture.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Le 10 mars 2023

CONDITIONS D'ANNULATION:

Après cette date, une somme de 50% sera facturée pour compenser les dépenses engagées. En cas d'absence lors des journées de formation, la totalité du coût restera due.